



Votants : 81
Convocation du Conseil d'Agglomération :
le 19 octobre 2018
Affichage du Compte-rendu Sommaire :
le 6 novembre 2018

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Séance du lundi 5 novembre 2018

HABITAT – ACCORD CADRE : MISSION DE SUIVI-ANIMATION D'UN PROGRAMME COMMUNAUTAIRE RELATIF A L'AMELIORATION DU PARC ANCIEN SUR LES 42 COMMUNES DE LA CAN: 2018-2022 REALISATION D'UNE EVALUATION ENERGETIQUE-AVENANT N° 1

Titulaires présents :

Jérôme BALOGE, Jeanine BARBOTIN, Alain BAUDIN, Anne BAUDOIN, Daniel BAUDOIN, Jean-Michel BEAUDIC, Thierry BEAUFILS, Jacques BILLY, Marie-Christelle BOUCHERY, Jean BOULAIS, Christian BREMAUD, Dany BREMAUD, Sophie BROSSARD, Jean-Romée CHARBONNEAU, Christelle CHASSAGNE, Alain CHAUFFIER, Charles-Antoine CHAVIER, Didier DAVID, Sylvie DEBOEUF, Luc DELAGARDE, Fabrice DESCAMPS, Thierry DEVAUTOUR, Pascal DUFORESTEL, Gérard EPOULET, Jean-Claude FRADIN, Jean-Martial FREDON, Marie-Chantal GARENNE, Isabelle GODEAU, Robert GOUSSEAU, Michel HALGAN, Véronique HENIN-FERRER, Anne-Lydie HOLTZ, Christine HYPEAU, Florent JARRIAULT, Agnès JARRY, Dominique JEUFFRAULT, Monique JOHNSON, Bruno JUGE, Gérard LABORDERIE, Lucien-Jean LAHOUSSE, Simon LAPLACE, Alain LECOINTE, Jacqueline LEFEBVRE, Alain LIAIGRE, Elisabeth MAILLARD, Sophia MARC, Elmano MARTINS, Philippe MAUFFREY, Dany MICHAUD, Marie-Paule MILLASSEAU, Serge MORIN, Jacques MORISSET, Rose-Marie NIETO, René PACAULT, Michel PAILLEY, Michel PANIER, Eric PERSAIS, Stéphane PIERRON, Adrien PROUST, Claire RICHECOEUR, Sylvette RIMBAUD, Claude ROULLEAU, Jean-François SALANON, Cécilia SAN MARTIN ZBINDEN, Michel SIMON, Dominique SIX, Jacques TAPIN, Marc THEBAULT, Patrick THOMAS, Yvonne VACKER

Titulaires absents ayant donné pouvoir :

Yamina BOUDAHMANI à Yvonne VACKER, Jacques BROSSARD à Claire RICHECOEUR, Carole BRUNETEAU à Jérôme BALOGE, Jean-Luc CLISSON à Gérard EPOULET, Romain DUPEYROU à Dominique SIX, Alain GRIPPON à Michel PAILLEY, Guillaume JUIN à Alain BAUDIN, Jean-Pierre MIGAULT à Sophie BROSSARD, Florent SIMMONET à Elmano MARTINS

Titulaires absents suppléés :

Stéphanie DELGUTTE par Dominique POUGNARD, Gérard (décédé) GIBault par Patrice VIAUD

Titulaires absents :

Josiane METAYER, Marcel MOINARD, Alain PIVETEAU, Nathalie SEGUIN, Céline VALEZE, Michel VEDIE

Titulaires absents excusés :

Yamina BOUDAHMANI, Jacques BROSSARD, Carole BRUNETEAU, Jean-Luc CLISSON, Romain DUPEYROU, Alain GRIPPON, Guillaume JUIN, Rabah LAICHOOR, Jean-Pierre MIGAULT, Florent SIMMONET

Président de séance : Jérôme BALOGE

Secrétaire de séance : Michel PAILLEY

Accusé de réception en préfecture
079-200041317-20181108-C12-11-2018-DE
Date de télétransmission : 08/11/2018
Date de réception préfecture : 08/11/2018

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS

CONSEIL D'AGGLOMERATION DU 5 NOVEMBRE 2018

HABITAT – ACCORD CADRE : MISSION DE SUIVI-ANIMATION D'UN PROGRAMME COMMUNAUTAIRE RELATIF A L'AMELIORATION DU PARC ANCIEN SUR LES 42 COMMUNES DE LA CAN: 2018-2022 REALISATION D'UNE EVALUATION ENERGETIQUE-AVENANT N° 1

Monsieur **Christian BREMAUD**, Membre du Bureau Délégué, expose,

Après examen par la Conférence des Maires,

Sur proposition du Président,

Par délibération du Conseil d'Agglomération du 21 décembre 2017, la Communauté d'Agglomération du Niortais a approuvé, d'une part, l'accord-cadre portant sur une mission de suivi-animation du programme communautaire relatif à l'amélioration du parc ancien sur les 42 communes de la CAN et pour la période 2018-2022 et, d'autre part, le marché subséquent n°1 confiant, au groupement retenu, la mission d'animation du programme et d'accompagnement des propriétaires privés.

En application de la délibération du Conseil d'Administration de l'Anah n°2017-34 du 29 novembre 2017, relayée par l'instruction Anah du 10 avril 2018, il est apparu, depuis, que la mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage confiée aux prestataires devait inclure une évaluation énergétique (avant et après travaux), réalisée soit directement par celui-ci, soit en sous-traitance. A défaut de quoi, l'Anah ne peut subventionner la mission complète d'assistance à maîtrise d'ouvrage.

Le marché subséquent n°1, tel que conclu, ne prévoit pas la réalisation de l'évaluation énergétique par le prestataire chargé d'accompagner les propriétaires bailleurs (URBANiS).

Aussi, il est proposé de passer un avenant n°1 au marché subséquent n°1 de l'accord-cadre précité, afin de compléter la mission confiée au prestataire, de la réalisation d'une évaluation énergétique pour les dossiers des propriétaires bailleurs.

Le montant de la mission complémentaire est fixé à 125 € HT par évaluation énergétique. Appliqué à un nombre estimatif de 200 évaluations énergétiques à réaliser au cours du programme communautaire, l'avenant n°1 fait passer le montant estimatif total du marché subséquent n°1 de 1 622 000 € HT à 1 647 000 € HT.

Il est demandé au Conseil d'Agglomération de bien vouloir :

- Approuver l'avenant décrit ci-dessus et autoriser sa signature.

Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.

Pour : 81
Contre : 0
Abstention : 0
Non participé : 0

Christian BREMAUD

Membre du Bureau Délégué